



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/154
10 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MASSACRE DE LA POPULATION CIVILE DE STUPNI DO (BOSNIE-HERZÉGOVINE)

INTRODUCTION

1. J'ai l'honneur de me référer à la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité au nom des membres du Conseil le 28 octobre 1993 (S/26661), dans laquelle ces derniers priaient le Secrétaire général de présenter dans les meilleurs délais un rapport complet sur le massacre de la population civile du village de Stupni Do, commis le 23 octobre 1993 par des soldats du Conseil de défense croate (HVO). Le présent rapport donne les résultats de l'enquête menée par la police militaire de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU).

2. Stupni Do est un petit village bosniaque peuplé en majorité de musulmans, situé à flanc de colline à 2 kilomètres de la ville de Vares. Il est essentiellement peuplé d'agriculteurs et d'éleveurs et comptait 224 habitants musulmans, ainsi que 11 réfugiés accueillis dans le village. Certains villageois travaillaient dans les mines voisines de Vares. Le village comptait également une trentaine de Serbes qui avaient toutefois quitté la région peu de temps après que le Conseil de défense croate (HVO) eut pris le contrôle militaire de la région de Vares. Bien qu'entouré de villages tombés aux mains du HVO, Stupni Do était placé sous l'autorité des forces de la présidence bosniaque (BiH Armija).

3. Selon les survivants du massacre, qui ont été longuement interrogés, il semblerait qu'après que les soldats du HVO eurent évincé les responsables civils de l'administration de la région de Vares en juillet 1992, les habitants de Stupni Do aient été l'objet de pressions croissantes pour les contraindre à remettre leurs armes au HVO et à se soumettre à son autorité. Comme ils avaient refusé de s'exécuter, le chef de la police militaire du HVO avait, en août 1992, menacé de réduire le village en cendres. Peu après, les relations entre les communautés se détériorèrent encore avec l'arrivée de réfugiés croates de la région de Kakanj, à la suite de quoi les habitants des villages voisins se montrèrent de plus en plus agressifs à l'égard de ceux de Stupni Do.

4. Dix jours avant l'attaque contre Stupni Do, le HVO avait commencé à limiter les mouvements des habitants du village. Le maire de Stupni Do, chargé de se rendre dans les zones contrôlées par le HVO pour assurer le ravitaillement de la communauté, en avait été empêché, et il avait été interdit aux habitants de faire des achats dans la ville de Vares. Les contrevenants s'étaient vu confisquer leurs achats par la force. À la suite de ces mesures de répression,

le maire avait fait préparer les abris communaux pour y stocker des rations de secours.

5. Le vendredi 22 octobre 1993, un Croate de Vares avait averti les habitants de Stupni Do qu'ils couraient un terrible danger et devaient quitter le village. Un soldat du HVO aurait aussi rendu visite à sa soeur et à son beau-frère pour les faire partir avant l'attaque imminente. Les villages croates avoisinants avaient été mis en alerte en prévision de l'attaque vers 3 heures du matin le 23 octobre 1993. Bien que la plupart des habitants de Stupni Do n'aient pas pris ces avertissements au sérieux, leur force de défense locale, composée de 36 soldats de l'Armija, s'était mobilisée pour monter la garde autour du village pendant la nuit. Elle ne disposait pas toutefois de suffisamment d'hommes pour couvrir tout le périmètre qui, sur des distances de 300 à 400 mètres, n'était pas protégé.

6. Entre 8 heures et 8 h 10 dans la matinée du 23 octobre 1993, alors que la force de défense du village procédait à la relève, une grenade a éclaté, suivie immédiatement par des tirs continus d'armes légères et de canons antiaériens, provenant de tous les côtés. L'attaque, qui semblait venir du bas du village, était remontée vers le haut, et de nombreux témoins ont déclaré que les attaquants semblaient se servir de balles incendiaires car les maisons touchées prenaient feu. De nombreux habitants s'étaient réfugiés dans les abris communaux tandis que d'autres couraient se réfugier dans les bois voisins. Les soldats de la BiH Armija en poste à Stupni Do s'étaient regroupés au centre du village pour protéger la soixantaine de civils qui s'étaient réfugiés dans le principal abri du village. Vers 14 heures, les forces du HVO avaient commencé à attaquer les soldats de la BiH, en remontant lentement pour ensuite les forcer à se retirer. À 16 h 30 environ, les tirs avaient diminué d'intensité et les forces du HVO avaient commencé à quitter le village, ce qui avait permis aux habitants d'aller à la recherche des survivants.

7. Les premières indications de l'attaque qui se déroulait à Stupni Do ont été fournies par des éléments du 2e bataillon nordique de la FORPRONU qui, effectuant une patrouille dans l'après-midi du 23 octobre, ont aperçu de la fumée et entendu des tirs provenant du village. Le bataillon n'a toutefois pu pénétrer dans le village, tenu en respect par la brigade de Bobovac du HVO, qui a menacé les soldats de la FORPRONU au moyen de lance-roquettes, d'armes antichars, d'armes légères et de barrages de mines antichar. Ce n'est que le 25 octobre, lorsque la nouvelle du massacre se fut déjà répandue, que l'observateur militaire principal de la FORPRONU qui était alors en poste dans la zone a pu entrer dans le village et inspecter trois maisons. Le 26 octobre 1993 au matin, une patrouille du bataillon a finalement pu entrer dans le village et, l'après-midi, une unité de la police militaire a été dépêchée sur place pour procéder à une enquête préliminaire. Faute d'autres effectifs susceptibles de s'occuper de ce genre d'incident et compte tenu de la nécessité pressante de réunir des preuves et de faire rapport sur ce qui se présentait comme un crime de guerre, la police militaire de la FORPRONU a été chargée de l'enquête.

8. Les membres de la première unité de la FORPRONU entrée dans Stupni Do ont rapporté que le village était désert et que ses 52 maisons portaient toutes des traces d'incendie. D'après leur description, certaines ressemblaient à des

/...

crématoires. Quatorze corps brûlés ont été découverts, dont seuls ceux de quatre hommes et de trois femmes ont pu être identifiés. On a constaté que les crânes de deux des cadavres avaient été écrasés, et certains semblaient avoir été brûlés sur les ruines des maisons détruites. Le sol était également jonché de cadavres de bétail, dont beaucoup avaient péri par le feu, et l'air était imprégné d'une forte odeur de chair brûlée.

9. Au cours de son enquête sur l'incident de Stupni Do et ses circonstances, la police militaire de la FORPRONU a interrogé la plupart des 193 survivants. Les entretiens se sont surtout déroulés à Dabravine et à Vares, où la majorité de ces personnes s'étaient réfugiées. Du fait que les hostilités continuaient dans la région, il a fallu beaucoup de temps et d'efforts pour situer les témoins et se mettre en rapport avec eux.

10. Dans leur description de l'incident, nombre de témoins ont dit que les attaquants du HVO portaient des uniformes noirs à bandes blanches sur l'épaule gauche, ou des tenues de camouflage vertes. Certains dissimulaient leur visage et leur insigne du HVO, d'autres ne portaient aucune marque distinctive. Ceux qui portaient des uniformes noirs portaient aussi des casquettes de base-ball noires; ils étaient soupçonnés d'appartenir à un "escadron de la mort" ou à une unité des forces spéciales du HVO provenant de Kiseljac. Selon l'un des survivants, le HVO de Vares et la brigade Bobovac de Kiseljac s'étaient vengés sur Stupni Do des offensives de l'armée de Bosnie-Herzégovine dans la région, particulièrement à Kakanj. A deux exceptions près, aucun des témoins n'a un habitant des environs parmi les soldats du HVO; les témoins n'ont pas non plus entendu de noms, les hommes s'appelant par des surnoms.

11. Plusieurs survivantes ont dit avoir été violées par les soldats du HVO pendant l'attaque. D'autres ont dit qu'on leur avait volé leurs objets de valeur, et on a mentionné le cas d'un grand-père de 54 ans qui avait été abattu à l'arme automatique parce qu'il n'avait rien à donner à ses agresseurs. Plusieurs survivants ont dit avoir assisté à l'exécution de trois invalides non armés dans un des abris communaux, et à celle, à l'arme automatique, d'une femme de 56 ans qui s'était plainte d'avoir mal à la jambe. Une survivante a raconté qu'elle s'était cachée dans la cave d'une maison avec trois autres femmes, où elles avaient été découvertes par des soldats du HVO qui, après être entrés en demandant s'il y avait quelqu'un, avaient abattu les trois femmes qui voulaient se rendre.

12. Dans bien des cas, les témoignages ont été enregistrés sur bande vidéo. Les enquêtes sur place de la FORPRONU et les documents photographiques semblent corroborer le récit de l'incident. Il ressort des recherches effectuées jusqu'à présent que des crimes ont été perpétrés contre des civils innocents à Stupni Do le 23 octobre 1993. A ce jour, 23 victimes ont été identifiées sans erreur possible. Treize autres habitants du village sont portés disparus, ce qui porte le bilan provisoire à 36 morts. Ceux que l'on peut le plus soupçonner d'avoir commis ces crimes semblent être des éléments extrémistes du HVO de Kiseljak, Travnik et Kakanj, sous le commandement d'Ivica Rajic. La brigade de Bobovac du HVO, sous les ordres de son commandant en second, Kresimir Bozic, a empêché la FORPRONU d'entrer dans le village après l'attaque.

/...

13. L'enquête se poursuit afin de réunir autant d'éléments que possible dans le but d'identifier les coupables et de les poursuivre devant le Tribunal international pour juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire commises dans l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Le Conseil de sécurité sera tenu au courant des résultats obtenus.
